

## CE QUE MB FORMATION VOUS PROPOSE

Former le personnel non-électricien effectuant des opérations simples à proximité des installations sous tension (agent de sécurité, peintre, maçon, équipe d'entretien ou de nettoyage...).

Texte de référence : Publication NF C 18-510, Décret n°88-1056 du 14 novembre 1988, modifié

### PERSONNES CONCERNEES

Toute personne présente dans votre établissement, amenée à réaliser des opérations à proximité des installations électriques sous tension.

### DUREE

7 heures, réparties sur 1 journée

### LIEU & DATES

Dans nos locaux ou sur votre site  
Dates : Sessions régulières, merci de bien vouloir consulter le planning ci-joint

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 à 12 personnes par groupe

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques réalisés par MB Formation
- Visites approfondies des locaux électriques du site

### VALIDATION

Pour chaque stagiaire ayant atteint le niveau requis, un certificat est envoyé à son employeur.  
Contrôle des connaissances par test QRL.

### TEMPS FORTS DU STAGE

- Apprentissage et mise à disposition de l'ensemble de notre matériel de formation : avec armoires électriques et accessoires neutralisés de mise en situation
- Remise d'un support de cours
- Utilisation de moyens vidéo

## Programme

### PARTIE THEORIQUE

- ✓ Connaissance de l'électricité et de ses dangers
- ✓ Notions de base en électricité
- ✓ Généralités sur la production et la distribution de l'énergie électrique
- ✓ Protection contre les dangers électriques
- ✓ Effet du courant sur le corps humain
- ✓ Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique ou d'incendie

### PARTIE PRATIQUE

- ✓ Préparation à l'habilitation électrique
- ✓ Identification des installations
- ✓ Analyse des opérations dévolues aux stagiaires
- ✓ Identification des distances minimales d'approche

### NOTA :

**Un recyclage de l'habilitation électrique est préconisé par l'INRS tous les trois ans, en fonction de la nature, de la fréquence des opérations, de l'évolution technologique des matériels et de la complexité des tâches accomplies par le personnel.**

**Le recyclage est à prévoir à chaque changement d'affectation, à chaque modification de structure du réseau électrique d'alimentation et de distribution, dans le cas du personnel permanent d'entreprise fixe.**

## CERTIFICATION QUALITE

Notre centre MB Formation a obtenu en 2010 la Certification de Services Qualicert pour les formations suivantes : SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3, EPI, ESI, SST, CQP-APS.



[www.qualicert.fr](http://www.qualicert.fr)

MB-FOR-16-12\_v2